



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.



poste saisonnier
à temps plein



être un leader positif,
rigoureux et assidu



emploi dynamique
à l'extérieur



expérience en
gestion du personnel



être aux études
à temps plein

CHEF SURVEILLANT SAUVETEUR

Poste saisonnier à temps plein

DESCRIPTION

Ce qui t'attend

La plage de la Sablière est un site familial où la sécurité aquatique est la priorité. La fréquentation élevée du site requiert un service à la clientèle impeccable et une grande propreté des lieux. Nous sommes à la recherche de personnel compétent et disponible durant toute la saison estivale, à compter du mois de juin jusqu'à la fête du Travail. Le Chef sauveteur est le supérieur immédiat de chaque employé aquatique pour la période estivale il relève de la coordonnatrice des loisirs.

Principales responsabilités

- Assurer en tout temps la surveillance des baigneurs de la plage de la Sablière (ou des élèves des cours de natation)
- Assurer le suivi de la coordination du travail du personnel, des installations aquatiques et du service à la clientèle
- Voir au bon fonctionnement de la plage
- Travailler en étroite collaboration avec la direction du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Occuper plusieurs tâches administratives tout en travaillant sur le terrain

PROFIL RECHERCHÉ

- Être aux études à temps plein aux sessions d'hiver 2025
- Détenir un brevet de sauveteur national option plage (valide)
- Habileté pour le travail d'équipe
- Expérience en surveillance aquatique et en gestion du personnel
- Être un leader positif, rigoureux, assidu et autonome

CONDITIONS

- La saison régulière est établie de juin à septembre, mais le chef surveillant sauveteur sera appelé à travailler à temps partiel à l'extérieur de la période préalablement citée.
- Le taux horaire est de 26,98 \$ (incluant une majoration de 8% pour la compensation des bénéfices et de 4% pour les vacances) et les diverses conditions de travail sont fixées selon la convention collective relative aux cols bleus de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.
- Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 23 janvier**, en toute confidentialité en transmettant leur candidature :
 - > **En personne**, au 3000, chemin d'Oka Sainte-Marthe-sur-le-Lac
 - > **En ligne**, au vsmsll.ca/emplois
 - > **Par courriel**, en écrivant à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.